



Communiqué de presse

Octobre 2022

PHOTOVOLTAÏQUE EN MAYENNE – ENR – PHOTOVOLTAÏQUE

VALECO reconvertis un ancien site d'enfouissement de déchets en une centrale solaire à Chammes (53)

Elle couvrira l'équivalent de la consommation de 2 579 habitants

En présence de Michel GALVANE, Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes, Joël BALANDRAUD, Président de la Communauté de communes des Coëvrons, et Richard CHAMARET, PDG de la Société Énergie Mayenne, le développeur d'énergie renouvelable VALECO a annoncé le 19 octobre la construction de la centrale solaire des Coëvrons. Sur une surface de 5 hectares, ce parc solaire, qui sera mis en service courant 2023, permettra la production de 5 701 MWh par an, favorisant l'économie de 376 tonnes de CO₂ chaque année.



De gauche à droite : Jean-Claude Bougeant (adjoint de Blandouet-Saint Jean), Christine Gesbert (maire de Saint-Léger-en-Charnie), Christian Le Blanc (maire de Saint-Pierre-sur-Erve), Didier Echivard (adjoint de Sainte-Suzanne-et-Chammes), Richard Chamaret (PDG de la Société Énergie Mayenne), Dominique Richard (maire de Voutré), Michel Galvane (maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes), Régis Lefevre (maire de Vaiges et président de la régie des eaux des Coëvrons), Joël Balandraud (maire d'Evron et président de la Communauté de communes des Coëvrons) et Florent Pigeyre (directeur développement territorial France & foncier de VALECO).

Un projet vertueux en phase avec la politique nationale de développement des énergies renouvelables



Sur une superficie de 5 hectares appartenant à la Communauté de communes des Coëvrons, le projet initié en 2017 par VALECO propose de revaloriser une ancienne décharge où, durant 30 ans, 200 000 tonnes d'ordures ménagères avaient été broyées et entreposées.

Sur le site complètement réhabilité et réaménagé par le développeur, 10 000 panneaux seront posés sur des structures béton en surface, sans creuser, afin de ne pas remanier les sols de l'ancienne décharge.

VALECO fera notamment appel à des entreprises locales pour la réalisation des travaux. Par ailleurs, la société d'économie mixte Énergie Mayenne, qui a vocation à accélérer la transition énergétique dans le département, participera à l'actionnariat de la centrale. Les habitant.es de la Communauté de communes des Coëvrons pourront également investir dans ce projet grâce à une campagne de financement participatif sur la plateforme Enerfip.



« Forts de notre expérience en reconversion de centres d'enfouissement technique à Ponts-de-Cé ou encore Bedarieux, nous sommes ravis de lancer le chantier de ce projet réalisé en étroite collaboration avec la mairie de Chammes et la Communauté de communes des Coëvrons. Le fait de se positionner sur une ancienne décharge, avec très peu d'enjeux environnementaux, nous a permis de donner une 2^{nde} vie à ce terrain, entièrement compatible avec l'ancienne utilisation du site. Entourée de végétation, la centrale – d'une puissance de 4,9 MWc – sera très peu visible et permettra d'alimenter plus de 2 500 habitants du territoire en énergie verte », détaille Florent Pigeyre, directeur développement territorial France & foncier de VALECO.

Richard Chamaret, PDG de la Société Énergie Mayenne, ajoute « créée en octobre 2021 par 7 actionnaires, la Société Énergie Mayenne est un outil opérationnel et financier qui a vocation à densifier les projets de production et de distribution d'énergies renouvelables sur le territoire mayennais, tant par ses propres projets que par la participation avec d'autres opérateurs privés ou investisseurs à des projets. Notre objectif : atteindre l'autonomie énergétique de la Mayenne à l'horizon 2050. C'est dans ce contexte que la SEM a décidé d'être actionnaire de la centrale solaire de Chammes ».



« Ce site est idéal pour un projet solaire : une ancienne décharge présente peu de contraintes techniques et environnementales, qui n'est pas non plus exploitable pour l'activité agricole. Cela permet d'optimiser une surface dégradée pour produire de l'énergie bas-carbone. Les habitations environnantes bénéficieront directement de l'énergie produite sur place. Nous sommes fiers de contribuer à notre échelle à répondre aux objectifs ambitieux de production d'électricité à partir de sources renouvelables », complète Joël Balandraud, Président de la Communauté de communes des Coëvrons.

Dans le cadre de cette installation, la communauté de communes percevra un loyer annuel de 11 600 euros.

À PROPOS DE VALECO

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisé dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis plus de 20 ans, la société, qui emploie près de 250 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France et à l'international : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable. Au 31 décembre 2021, VALECO comptabilise une puissance installée de 592 MW (dont 446 MW d'éolien terrestre, 133 MW d'énergie solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de plus de 529 000 personnes.

Plus d'informations sur www.groupevaleco.com

CONTACT PRESSE

Agence Dakota Communication
01 55 32 10 40 – valeco@dakota.fr